

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 19 mars 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 28 – PRÉSENTS : 17 – REPRÉSENTÉS : 10 – ABSENTS : 01
VOTANTS : 27

PRÉSENTS : MM. BUF Jean-Michel, CAILLON Phillipe et POINTEAU Jean-Luc, Mme TESSIER Martine, M. RICARD Jean-François, Mme GUIHO Marie-France, MM. CODET Stéphane, COLIN Arnaud et FLIPPOT Jacky, Mmes GILLET Maryline, GUILLAUMEUX Maryse et GUINEL Marie-Jeanne, MM. HAMON Jean-Pierre, PELÉ Martin, PINEAU Olivier et RANNOU Yannick et Mme SCHLADT Rita.

EXCUSÉS : Mme VAIRÉ Sandrine (pouvoir à M. BUF Jean-Michel), M. REKIS Alexis (pouvoir à Mme GUILLAUMEUX Maryse), Mme HARZELEC-SYLVESTRE Sylvie (pouvoir à M. COLIN Arnaud), M. LODÉ Alexandre (pouvoir à M. PELÉ Martin), Mme MOREAU Valérie (pouvoir à M. RANNOU Yannick), M. MOUSSU James (pouvoir à Mme SCHLADT Rita), Mme NIAUDET Danielle (pouvoir à M. HAMON Jean-Pierre), M. PAITIER Christophe (pouvoir à M. RICARD Jean-François), M. PICAUD Mickaël (pouvoir à M. POINTEAU Jean-Luc) et M. PONTAC Serge (pouvoir à M. CAILLON Philippe).

ABSENT : Mme FAURY Marion

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : MM. RICARD Jean-François et PELÉ Martin

OBJET : *Autorisation d'exploitation d'une unité de méthanisation à Héric*

N° CM / 2024 / 03 / 30

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le titre 1^{er} du livre V du code de l'environnement relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement ;

VU l'arrêté préfectoral de consultation du public n°2024/ICPE/043 SAS ENERGIES 2 L'ELEVAGE à Héric ;

VU l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Aménagement du Territoire en date du 28/02/2024 ;

Considérant que les conseils municipaux d'Héric, Nort-sur-Erdre, Saffré, Blain, La Chevallerais et Petit-Mars sont appelés à donner leur avis sur cette demande d'enregistrement ;

Après avoir délibéré, le conseil municipal, par 13 voix POUR et 14 ABSTENTIONS :

- *DONNE un avis favorable à l'exploitation d'une unité de méthanisation au lieu-dit la Cormerais sur la Commune d'HÉRIC.*

Extrait certifié conforme,
Fait à BLAIN, le 26 mars 2024,
Le Maire,

Les Secrétaires de séance,

Jean-Michel BUF

Jean-François RICARD et Martin PELÉ

Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique et de sa transmission au représentant de l'État dans le département ou à son délégué dans l'arrondissement.

Certifié exécutoire par le Maire, sous sa responsabilité, compte tenu de :

- la publication sur le site Internet de la Ville de Blain le **02 AVR. 2024**
- la transmission au contrôle de légalité le **02 AVR. 2024**